

Chercher un service de garde

Vous désirez trouver un service de garde pour votre enfant entre 0 et 5 ans, voici les différents services qui s'offrent à vous. Les étapes à suivre pour rechercher un service de garde vous est fournis plus bas. Vous trouverez l'information complète sur ces services en lisant les références fournies à la fin du document. Sachez que dès la grossesse vous pouvez inscrire votre enfant sur les listes d'attente.

LES DIFFÉRENTS TYPES DE SERVICES DE GARDE :

Centre de la petite enfance (CPE) : service de garde à but non lucratif (7\$/jour) qui reçoit des enfants entre 0 et 5 ans généralement regroupés par groupe de 6, 8 ou 10 enfants selon leur âge. Les CPE prennent les enfants dans leur établissement qui sont inscrits sur une liste d'attente centralisée nommée *Guichet régional d'accès aux places en services de garde* ou qui sont inscrits sur leur propre liste d'attente. La façon d'y inscrire son enfant est décrite plus bas. L'ensemble des éducatrices des CPE doivent avoir une formation de niveau collégial.

Service de garde en milieu familial accréditée par un bureau coordonnateur (BC) : service de garde à 7\$ par jour offert dans le domicile de la responsable du service (RSG). La supervision et le support sont offerts par le BC. Ce bureau relève d'un CPE ou d'un regroupement de CPE. Les responsables utilisent leur propre liste d'attente ou encore celle du *Guichet régional d'accès aux places en services de garde*. C'est à leur discrétion. Une formation de 45h est obligatoire pour devenir RSG et ensuite un perfectionnement annuel de 6h est exigé.

Garderies : service de garde à 7\$ par jour ou non qui reçoit des enfants entre 0 et 5 ans souvent regroupés par groupes d'âge. Les services de garde non subventionnés fixent eux-mêmes le tarif aux parents. Ce tarif est variable et coûte au moins 25\$ par jour. Les garderies utilisent leur propre liste d'attente ou encore la liste du *Guichet régional d'accès aux places en services de garde*. L'ensemble des éducatrices des garderies doivent avoir une formation de niveau collégial.

Service de garde en milieu familial non accrédité : services de garde offerts dans le domicile de la responsable du service. Les prix varient entre 20 et 35\$ par jour. Ce service ne reçoit pas de support ou de supervision. Les responsables utilisent leur propre liste d'attente. Aucune formation n'est exigée pour offrir ce type de service.

Haltes-garderies : services de garde offerts à temps partiel aux parents qui s'inscrivent. Des demi-journées sont généralement offertes et les tarifs sont généralement très bas. Les réservations de plage horaire doivent être faites à l'avance. Aucune formation n'est exigée pour offrir ce type de service.

Tous les services de garde fournissent des reçus de frais de garde pouvant donner droit à des déductions fiscales dans vos rapports d'impôts. Les places à contribution réduite ne donnent toutefois pas droit au crédit d'impôt provincial.

ÉTAPES À SUIVRE POUR SE TROUVER UN SERVICE DE GARDE :

Étape 1 : Inscrire votre enfant au *Guichet régional d'accès aux places en service de garde*

Les guichets régionaux d'accès aux places en services de garde permettent de centraliser les inscriptions des parents à la recherche d'une place. Les services de garde qui choisissent d'utiliser le *Guichet régional* doivent en être membres. En vous inscrivant sur leur liste via le site internet, <http://www.enfancefamille.org/home.php> vous serez inscrits dans plusieurs services de garde à la fois.

Prenez note de leur nom indiqué sur la page Internet. Pour vous inscrire dans les services de garde qui ne sont pas membre du Guichet régional donc qui utilisent leur propre liste d'attente, vous devez les contacter un à un. Leur nom se retrouve aussi sur le site internet.

Pour les personnes qui n'ont pas accès à internet, vous pouvez contactez directement le guichet régional qui s'appelle *la Coopérative Enfance famille* au numéro de téléphone : 514-767-4949. Demandez le nom des services de garde dans lequel votre enfant sera inscrit. Pour avoir la liste des autres services de garde qui utilisent leur propre liste d'attente et non celle du *Guichet régional (Coopérative Enfance Famille)*, vous pouvez contacter votre CSSS qui vous remettra la liste de tous les services de garde de son territoire.

Étape 2 : Inscrire votre enfant directement dans une garderie en milieu familial

Si vous recherchez une place en milieu familial sur le territoire du CSSS Jeanne-Mance, vous pouvez contacter directement le bureau coordonnateur au 514-526-8444 poste 234. On vous fera parvenir la liste des responsables en service de garde en milieu familial qui gèrent souvent leur propre liste d'attente. Si vous cherchez une place sur un autre territoire de CSSS, contactez directement les bureaux coordonnateurs qui vous indiqueront la meilleure procédure à suivre. Vous trouverez leur nom sur le site internet suivant : <http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/ministere/services-outils/localisateur/Pages/index.aspx> ou encore, demandez à votre CSSS.

Étape 3: Consulter les petites annonces :

- Journaux de quartier : on y retrouve souvent des annonces offrant des services de garde.
- Sites internet : lespac.com, magarderie.com, montreal.kijiji.ca
- babillards de centres commerciaux, épicerie, centres communautaires.

Étape 4 : Promenez-vous dans les parcs!

Les responsables en services de garde en milieu familial (RSG) fréquentent les parcs du quartier vers les 10 heures en matinée. En allant vous amuser avec votre enfant, observer les personnes qui veillent sur un petit groupe d'enfants. C'est la meilleure façon de faire la connaissance de RSG. Plusieurs parents ont déjà trouvé un service de garde de cette façon et les responsables aiment beaucoup rencontrer les parents avant de les inscrire sur leur liste. Vous pourriez trouver la perle rare!

Étape 5 : Précisez vos critères de qualité

Choisissez les qualités que vous recherchez chez les services de garde, ainsi il vous sera plus facile de choisir celui qui répond le mieux à vos attentes et à vos critères de qualité. Le premier site nommé dans la liste au bas de la page vous propose certains critères de qualité.

Entre temps : Contactez les organismes communautaires ou votre CSSS :

En attendant de trouver une place à temps plein ou partiel dans un service de garde, votre enfant pourrait bénéficier de services ou d'activités de stimulation dans les CSSS, les organismes communautaires et les haltes-garderies. Profitez-en pour regarder la planification de leurs activités pour les parents, ça pourrait répondre à vos besoins!

Pour plus d'informations sur les services de garde au Québec :

http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/SF_recherche_service_garde.pdf

www.mfa.gouv.qc.ca/parents

<http://www.rcpeim.com/site.asp>

<http://www.agpq.ca/>

Ministère de la famille et de l'enfance : Téléphone sans frais : 1 888 643-4721

Coopérative Enfance Famille : 514-767-4949

Source : Services à la Petite Enfance, CSSS Jeanne-Mance, Janvier 2010